



Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement des collèges

Quimper, le **15 SEPT 2023**

Objet : Action éducative 2023-2024 - Découverte des métiers de l'agriculture - un dispositif entièrement revu !

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Le Département contribue activement et volontairement à développer des actions éducatives dans de nombreux domaines, en partenariat avec les services de l'Education nationale et de nombreux acteurs publics et associatifs. Il est particulièrement attentif à accompagner des projets ou actions participant à la préservation de l'environnement et à la construction citoyenne des collégiens.

Le Conseil départemental réaffirme par ailleurs dans le cadre de son nouveau Plan agriculture et alimentation sa volonté de soutenir fortement les agriculteurs, en accompagnant leurs parcours et leurs projets et en contribuant notamment à faire connaître les métiers de l'agriculture.

L'agriculture finistérienne est plurielle (élevage, maraîchage, pépinière, machinisme agricole, paysage, forêt...), moderne et en pleine mutation technique, environnementale, et économique. Les débouchés professionnels y sont multiples mais restent méconnus et souffrent encore de l'image de métiers rudes et peu rémunérateurs. La capacité de ce secteur à renouveler les générations d'actifs, tant exploitants que salariés, sera pourtant essentielle pour le Finistère compte tenu de l'importance de cette filière pour la création d'emplois.

En outre, il nous semble important que le lien avec le monde agricole et rural ne soit pas rompu dans notre société contemporaine où des conflits peuvent naître de la méconnaissance des métiers et activités de ce secteur.

Le Conseil départemental, appuyé par un collectif de partenaires et d'acteurs agricoles dont la Chambre d'agriculture du Finistère, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA) et le Groupement d'Agriculture Biologique (GAB) souhaite, dans ce cadre, permettre aux collégiens de la 4^{ème} à la 3^{ème} de mieux appréhender le monde agricole, ses métiers et les parcours de formation qui y mènent et favoriser ainsi les liens entre le collège et les entreprises agricoles.



Au regard de ces enjeux majeurs, le dispositif « Découverte des métiers de l'agriculture » est entièrement revu, avec 2 ambitions majeures :

- Faire visiter les exploitations à un maximum de collégiens en organisant un temps fort sur une quinzaine de jours à l'occasion de la quinzaine des métiers de l'agriculture (entre le 25 mars au 5 avril 2024) ;
- Vous faciliter l'organisation de ces visites, tant sur le plan pratique que financier puisque le Département prendra à sa charge l'ensemble des frais de transport en car, vers les exploitations agricoles, partenaires de cette opération, qui accueilleront les élèves.

Vous trouverez le détail du dispositif revisité et ses modalités (notamment prise en charge des frais de transport) et les contacts des personnes ressources en pièce jointe.

Le collectif « Découvrez les Métiers de l'Agriculture » est toujours mobilisé et mobilisable pour l'année scolaire 2023/2024 pour présenter aux collégiens et aux équipes pédagogiques la pluralité des orientations qu'offrent les nombreux secteurs d'activités couverts par l'agriculture du CAP au Bac+5. Plusieurs formats peuvent être proposés (interventions en classe, visites d'exploitation, participation à vos forums internes d'orientation...).

Par ailleurs, le Département fait appel à dix collèges volontaires pour expérimenter une solution numérique pour compléter l'offre d'accompagnement des collégiens. Cette solution présentera notamment les métiers de l'agriculture spécifiques à notre territoire. Les établissements intéressés sont appelés se manifester avant le 20 octobre 2023 auprès d'Hélène TRELLU en charge des usages du numérique (helene.trellu@finistere.fr - 02 98 76 20 72).

Enfin, le Conseil départemental propose cette année un jeu concours : deux des classes inscrites pour une visite d'exploitation seront tirées au sort et gagneront un séjour au Salon de l'Agriculture de Paris en février 2024 (inscription avant le 13 novembre).

Si vous souhaitez des précisions complémentaires, nous vous invitons à contacter Mélanie SICHE au Service Agriculture, Foncier, Aménagement du Conseil départemental, que vous pouvez joindre par téléphone au 02 98 76 23 42 ou par courriel : melanie.siche@finistere.fr.

Nous sommes certains que cette proposition revisitée, retiendra toute votre attention et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, à l'assurance de nos salutations distinguées.

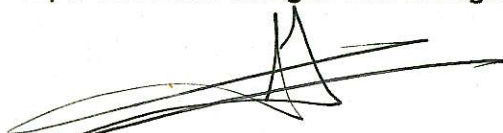


Maël DE CALAN,
Président du Conseil
départemental



Jacques GOUEROU,
Vice-président du Conseil
départemental chargé de l'économie
et de l'agriculture

Franck PICHON, Conseiller
départemental délégué aux collègues



Pièces Jointes :

- Fiche action éducative
- Formulaire d'inscription

***Le collectif Métiers de l'Agriculture du Finistère est composé de :**

- Conseil Départemental du Finistère,
- Chambre d'Agriculture de Bretagne,
- Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA),
- Réseau Rés'agri 29,
- Jeunes Agriculteurs et FDSEA du Finistère,
- GAB du Finistère (Groupement d'Agriculture Biologique),
- Trois familles de l'enseignement agricole (réseau de l'enseignement public agricole, de l'enseignement privé agricole et des Maisons familiales et rurales),
- Finistère Remplacement-Partag'emploi.

Pour toute question, deux personnes ressources « Découverte des Métiers de l'Agriculture » en Finistère sont à votre écoute et disposition.

Véronique TALEB
Chambre d'Agriculture de Bretagne
02 98 41 33 00
veronique.taleb@bretagne.chambagri.fr

Gilles BUREL
Anefa du Finistère
02 98 64 67 96
anefa29@anefa.org

Copie :
DASEN
DDEC
Diwan
DE : GP, JPB, IA, FH
DAAEE : JB, MS, HT